

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/99/8-C/5
20 août 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

ACTIVITÉ FONDAMENTALE À EXÉCUTER DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1999— MALAWI 6142.00

Assistance aux groupes sous-alimentés

Nombre de bénéficiaires	47 000 enfants âgés de six mois à cinq ans
Durée du projet	Trois ans (1er septembre 1999– 31 août 2002)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	6 048 895
Coût total pour le gouvernement	818 891
Coût total des autres parties	5 018 750
Coût total	11 886 536

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: O. Bula Escobar tel.: 066513-2735

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. Le Conseil d'administration du PAM a approuvé le programme de pays établi pour le Malawi (1998–2001) le 13 mai 1998. L'activité fondamentale 1 concerne le projet d'assistance aux groupes souffrant de malnutrition.
2. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur l'objectif 1 (permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes).
3. Conformément à la politique nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la présente activité a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des familles au Malawi.
4. L'aide du PAM couvrira l'ensemble des unités de récupération nutritionnelle du pays. Un programme d'alimentation complémentaire sera mis en œuvre dans les dispensaires et les communautés de 22 zones de planification élargies situées dans cinq des 26 districts du pays, à savoir Thyolo, Ntcheu, Lilongwe, Dedza et Phalombe.
5. Au total, l'activité bénéficiera à 47 000 enfants âgés de six mois à cinq ans; 32 400 d'entre eux seront admis dans des unités de récupération nutritionnelle et 14 600 recevront des rations non préparées dans les centres de santé maternelle et infantile (SMI) (12 000) et dans les communautés et les dispensaires concernés par le programme d'alimentation complémentaire (2 600).
6. Selon les prévisions, 83 000 femmes, mères ou personnes chargées des enfants recevront des rations à emporter; 260 000 bénéficiaires indirects devraient tirer avantage du projet étant donné que les bénéficiaires des programmes mis en œuvre dans les centres SMI et dans les dispensaires et communautés se verront remettre trois rations à emporter par jour et que les mères accompagnant les enfants dans les unités de récupération nutritionnelle recevront des rations journalières.
7. Afin d'exécuter la présente activité, 15 089 millions de tonnes de produits alimentaires sont requis au total. Le projet durera du 1er septembre 1999 (date de la première distribution) au 31 août 2002.

